

ÉTAT D'AVANCEMENT

**Comité de pilotage de lancement du DOCOB :**

Le premier comité de pilotage s'est tenu à la salle des fêtes de Vendrest le 1<sup>er</sup> avril 2011. Ce premier comité de pilotage a eu pour objet de présenter à ses membres le site et la démarche Natura 2000 ainsi que la méthode et le déroulement du DOCOB.

**Comité de pilotage de présentation des diagnostics écologique et socio-économique :**

Le second comité de pilotage s'est tenu au siège de la Communauté de communes à Ocquerre le 10 février 2012. Ce second comité de pilotage a eu pour but de présenter les diagnostics écologique et socio-économique ainsi que de proposer des ateliers thématiques.

**Prospections :**

Dans le cadre de l'élaboration du DOCOB, les prospections de terrain ont été menées entre avril et août 2011, quelques prospections complémentaires concernant les prairies et les pelouses sèches ont été menées en mai 2012.

La phase de terrain et les synthèses bibliographiques sont à présent quasiment terminées. Elles ont notamment permis de mettre en évidence la présence de 8 habitats d'intérêt communautaire et de 3 espèces animales d'intérêt communautaire (1 espèce de coléoptère et 2 espèces de chauves-souris) non mentionnés sur le site jusqu'alors.

**Consultations :**

La phase de consultation qui s'est déroulée entre mai 2011 et février 2012 a permis de recueillir des informations auprès de différents acteurs (DRIEE, collectivités territoriales, ONF, ONCFS, agriculteurs, chasseurs, usagers du site).

NAVIGUER SUR

- Portail Natura 2000 [www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr)
- Site de la Commission européenne [ec.europa.eu/environment/nature/natura2000](http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000) (en anglais)

À LIRE SUR LE SUJET

- Collectif, 2002. *Cahier des habitats*. La documentation française.
- *Guide méthodologique des Documents d'Objectifs Natura 2000*. RNF/ATEN. Disponible à l'ATEN - 2 place Viala, 34 060 Montpellier cedex 1.
- *Natura 2000 Infos* (lettre d'information nationale sur Natura 2000). Disponible sur le site du ministère de l'Écologie et du Développement Durable : [lettre-natura2000.com](http://lettre-natura2000.com)
- *Lettre d'information Natura 2000* (lettre d'information de la Commission européenne). Disponible sur le site de la Commission Européenne : [ec.europa.eu/environment/nature/info](http://ec.europa.eu/environment/nature/info)

Site d'Importance Communautaire  
FR1102006 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé »



Infosite Natura 2000 n° 1 juin 2012 



Photo couverture : Sonneur à ventre jaune © F. Melki/Biotope.  
Ci-dessus : Sonneur à ventre jaune © A. Chapuis/Biotope.



**Direction de la publication :** M. Michel Fouchault, président de la Communauté de communes du Pays de l'Ourcq, 2 avenue Louis Delahaye, 77 440 Ocquerre  
**Réalisation :** Biotope - juillet 2012

qui contacter et comment ?

- Communauté de communes du Pays de l'Ourcq**  
Mme Anne Suy et M. Géry Waynel  
2 avenue Louis Delahaye  
77 440 Ocquerre  
01 60 61 55 00  
[developpement.durable@paysdelourcq.fr](mailto:developpement.durable@paysdelourcq.fr)
- Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne**  
M. Roland Rodde  
288 rue Georges Clemenceau  
ZI de Vaux-le-Pénil - BP 596  
77 005 Melun Cedex  
01 60 56 72 86  
[roland.rodde@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:roland.rodde@seine-et-marne.gouv.fr)
- Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie Île-de-France**  
M. Olivier Patrimonio  
Service Nature, Paysages et Ressources  
10 rue Crillon  
75 194 Paris cedex 04  
01 71 28 44 95  
[olivier.patrimonio@developpement-durable.gouv.fr](mailto:olivier.patrimonio@developpement-durable.gouv.fr)
- Biotope** [cbarnard@biotope.fr](mailto:cbarnard@biotope.fr)  
Mme Céline Bernard  
125-127 rue du Faubourg Bannier  
45 000 Orléans  
02 38 61 07 94
- M. Sylvain Froc  
4 rue Morère  
75 014 Paris  
01 40 09 04 37  
[sfroc@biotope.fr](mailto:sfroc@biotope.fr)

EXPRESSION LIBRE

Commentaires, questions, recommandations, vous êtes propriétaires, usager, gestionnaire?... Apportez votre participation à cette démarche en nous contactant.

édito

Le site « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé », situé au nord-est de l'Île-de-France, constitue une entité écologique remarquable de cette région, notamment en raison de la présence de la plus importante population régionale de crapauds Sonneurs à ventre jaune (*Bombina variegata*) connue à ce jour, découverte récemment et étudiée en 2004 et 2005 par le Muséum national d'Histoire naturelle. Cette population de Sonneurs à ventre jaune se situe en limite d'aire de répartition occidentale de l'espèce.

Ce site a été désigné au titre de la directive « habitats » en avril 2006. Cette désignation s'accompagne de l'élaboration d'un plan de gestion, le document d'objectifs (DOCOB), réalisé en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire. La communauté de communes du Pays de l'Ourcq a été désignée maître d'ouvrage pour l'élaboration du DOCOB de ce site et en a confié la réalisation technique au bureau d'études Biotope.

Ce procédé, propre à la France, invite l'ensemble des acteurs à s'impliquer et les aboutissants de ce projet de territoire alliant développement durable et prise en compte des activités humaines.

Dans le cadre de cette démarche, la communication s'avère fondamentale pour informer et éclairer sur les tenants et les aboutissants de ce projet de territoire. Ce premier Infosite a pour but de présenter, à l'ensemble des acteurs du site, l'intérêt des territoires concernés, la démarche mise en place pour l'élaboration du DOCOB ainsi que l'état d'avancement des travaux en cours.

Jacques Rousseau  
président du comité de pilotage

C'EST QUOI « NATURA 2000 » ?

Le réseau Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels dont l'objectif est de préserver la biodiversité en harmonie avec les activités humaines. Il vise ainsi à favoriser le maintien de la diversité des espèces et des habitats naturels sur l'ensemble de l'espace communautaire en instaurant un ensemble cohérent de sites naturels ou semi-naturels remarquables, appelés « sites Natura 2000 », tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, et culturelles.

LA DÉMARCHE FRANÇAISE ?

La démarche française s'accompagne d'une implication forte des acteurs locaux dans l'élaboration des documents d'objectifs (DOCOB). Afin de tenir compte de l'ensemble des aspects économiques, sociaux et environnementaux dans le cadre de la gestion de ces espaces, un comité de pilotage (COFIL), est désigné pour chaque site. La philosophie de la démarche permet la participation de chacun dans l'élaboration du DOCOB.

QUELLES SONT LES CONSÉQUENCES DE LA DÉSIGNATION D'UN SITE ?

Il ne s'agit en aucun cas de créer des espaces « sous cloche », d'où l'homme serait exclu. La Commission européenne, précise en effet que « les activités traditionnelles, la chasse, l'exploitation agricole, piscicole et forestière seront préservées ».

Le périmètre retenu au titre de Natura 2000 pourra bénéficier de financements de la part de l'État et de l'Europe, voire des collectivités, pour la gestion des espaces naturels. Les modalités de cette gestion seront définies dans le DOCOB spécifique au site. Natura 2000 offre par ailleurs au site un « label », bénéfique pour son économie locale, et le place au cœur d'un réseau européen d'échanges d'expériences et de connaissances scientifiques.

QUI ?

- Le comité de pilotage présidé par le vice-président de la communauté de communes du pays de l'Ourcq, Monsieur Jacques Rousseau, regroupe les principaux acteurs du site : administrations, collectivités, organismes socioprofessionnels, associations, gestionnaires... Le comité de pilotage est l'organe officiel de concertation, il participe activement à l'élaboration du DOCOB.
- Biotope, prestataire technique retenu pour l'élaboration du DOCOB, aura pour mission de mener à bien les missions d'inventaires, de consultation, de synthèse et de rédaction.
- Vous : habitants, agriculteurs, entrepreneurs, services de l'État ou collectivités locales, chasseurs, pêcheurs... L'ensemble des acteurs et des usagers du site sont impliqués.

en résumé

- Des milieux naturels et des espèces animales et végétales rares ou menacées à l'échelle européenne, pour lesquels des mesures de conservation deviennent nécessaires.
- un projet des États membres de l'Union européenne ;
- un réseau de sites à fort intérêt écologique ;
- un texte fondateur : la directive « habitats » (1992) ;
- une procédure centrée sur les acteurs du territoire, mise en place à l'échelle locale.

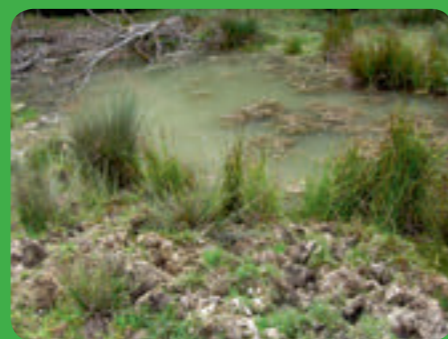


## les habitats d'intérêt communautaire du site

Les prospections de terrain réalisées en 2011 ont permis de recenser 8 habitats naturels relevant de la directive « habitats », non mentionnés dans le formulaire standard des données (FSD).



Pelouse calcaire © Biotope



Formation à potamot © Biotope



Frênaie-chênaie subatlantique à primevères © Biotope



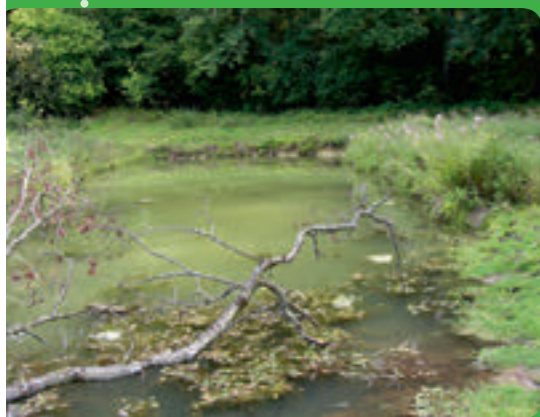
Aulnaie-frênaie © Biotope



Hêtraie-chênaie à houx © Biotope



Prairie maigre de fauche © Biotope



Mégaphorbiaie © Biotope



Hêtraie-chênaie à Jacinthe des bois © Biotope



Grand murin © V. RufRAY/Biotope

D'une superficie de 866 ha, le site Natura 2000 « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé » se situe au nord-est du département de Seine-et-Marne, à la limite avec le département de l'Aisne. Il s'inscrit dans la petite région agricole de l'Orxois, dans le secteur de l'Ourcq, au nord de la Marne et à l'est de l'Ourcq.

**le site en résumé**  
 Surface **866 ha**  
 Communes concernées **Cocherel, Coulombs-en-Valois, Dhuisy et Vendrest**  
 Espèces d'intérêt communautaire **4 espèces animales**  
 Habitats d'intérêt communautaire **8 habitats naturels**



### LA DÉSIGNATION DU SITE

Afin de moderniser l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique, la Diren Île-de-France a mandaté en 2003 le bureau d'études OGE, pour la réalisation de prospection de terrains dans le secteur de l'Orxois. Au cours des prospections de terrain consacrées à cette modernisation, une population de 37 individus de Sonneur à ventre jaune a été découverte par Olivier Roger dans le bois des Réserves près de Vendrest.

Par la suite, le Muséum national d'Histoire naturelle a été sollicité pour étudier la population et la Diren Île-de-France a proposé d'intégrer au réseau Natura 2000 un site abritant la population découverte en 2003.

La proposition de classement du site en SIC a été réalisée en avril 2006. Ce site a été désigné en raison de la présence d'une seule espèce d'intérêt communautaire, le Sonneur à ventre jaune.

## Le site Natura 2000 Bois des Réserves, des Usages et de Montgé

Le site « Bois des Réserves, des Usages et de Montgé » a été désigné suite à la présence du Sonneur à ventre jaune, espèce d'amphibien protégée au niveau européen. Les prospections de terrain ont permis d'appréhender la richesse faunistique de ce site. En effet, le Lucane cerf-volant, insecte d'intérêt communautaire, ainsi que le Grand Murin et le Grand Rhinolophe, deux espèces de chauves-souris protégées au niveau européen, sont également présents sur le site.



Lucane cerf-volant © T. Luzzato/Biotope

## les espèces d'intérêt communautaire du site

### quelques définitions

#### VOUS AVEZ DIT « DOCOB » ?

Le document d'objectifs est un document de diagnostic du site Natura 2000 et de planification de sa gestion. Il est constitué de plusieurs parties :

- un état initial qui analyse l'état de conservation des habitats naturels et des espèces ayant justifié la désignation du site, et qui décrit les activités humaines en place et leurs interactions avec ces habitats et ces espèces ;
- des objectifs de développement durable permettant de concilier la conservation des habitats naturels et des espèces avec les activités économiques, sociales et culturelles en place ;
- des mesures de gestion permettant d'atteindre ces objectifs. Ces mesures peuvent prendre la forme de contrats Natura 2000 qui sont proposés aux propriétaires ou ayants droit du site et donnent lieu à une contrepartie financière ;
- des procédures de suivi et d'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces, et des mesures de gestion proposées.

#### QUE SONT UN HABITAT NATUREL ET UNE ESPÈCE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE ?

Habitat ou espèce remarquable, en danger, vulnérable, rare ou endémique requérant une attention particulière à l'échelle européenne et qui figure aux annexes I, II ou IV de la directive « habitats » (ou à l'annexe I de la directive « oiseaux »).